

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

VIGILANCE SANITAIRE - (N° 4565)

## AMENDEMENT

N ° CL105

présenté par

Mme Benin, M. Mathiasin et M. Philippe Vigier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.